



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 106748

## Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'appel lancé en juillet dernier par des associations regroupant des familles de patients et de malades affectés par la maladie d'Alzheimer, afin que cette pathologie devienne une priorité de santé publique. On sait que cette maladie frappe aujourd'hui en Europe occidentale plus de 5 millions de personnes et son nombre ne va cesser d'augmenter pour atteindre selon les estimations le double de personnes d'ici deux ou trois décennies. Selon cet appel, les priorités doivent être portées sur le dépistage, la recherche médicale, les moyens de traitements, la qualification de personnels soignants et l'accueil des patients dans des centres de jour. En plus des avancées déjà constatées en la matière, il souhaite connaître la politique que la France peut conduire contre cette maladie au sein de l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106748

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10538